



Mickaël Binot, entouré de Jean-Pierre Blot, qui lui remet le chèque, et de Gilles Godard, avec le maire Fernand Pageau et l'adjointe Yannick Bouineau. | Ouest-France

Publié le 15/08/2013 à 18h08

Abonnez-vous

Mickaël Binot vient de créer son entreprise de plombier chauffagiste à Couffé (Ouest-France du mercredi 7 août). « Un prêt de 4 000 €, remboursable en 36 mensualités sans intérêts ni garanties personnelles, lui a été accordé par initiatives pays d'Ancenis, la Compagnie des artisans de la région Bretonne ». L'adjointe Yannick Bouineau, vice président d'Ipa et responsable des parrains.

CITEO

240 emplois

Le prêt est accordé par le comité d'agrément où siègent aussi des banquiers, experts comptables, représentants des chambres de métiers et de commerce... « **Les fonds viennent de l'État, la région, le conseil général, la Compa**, énumère Jean-Pierre Blot. **25 % des fonds privés viennent des entreprises du secteur.** »

Un prêt peut être accordé uniquement aux créateurs ou aux repreneurs d'entreprise, mais pas aux associations ni aux auto-entrepreneurs. « **Sur les vingt-neuf communes de la Compa, vingt-huit en ont profité. 240 emplois ont ainsi été créés ou maintenus en dix ans. Le taux de réussite est de 80 %.** » Les bénévoles d'Ipa, avec une dizaine de parrains, traitent trente dossiers par ans.

Mickaël Binot a dû monter un dossier en béton : « **Un prévisionnel bien cadré, la viabilité du projet. Puis une étude est faite pour le besoin du marché.** » L'association apporte un plus, « **un parrainage qui va suivre le créateur pendant trois ans, avec un point chaque trimestre.** »

« **Le soutien de ma marraine, Geneviève Massonnet, est important, juge Mickaël Binot. Cela permet une vision autre, un regard extérieur.** »